



Autorisation parentale dans le cadre de la vaccination contre la COVID-19

Je soussigné(e),

Parent 1: _____

Parent 2: _____

certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal¹
autorise le Centre de vaccination de _____

à vacciner mon enfant contre la COVID-19 :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro de registre national : _____ - _____ - _____

À compléter si un seul des deux parents est présent au moment de la vaccination² :

Je déclare sur l'honneur que Monsieur, Madame _____
en qualité de parent co-titulaire de l'autorité parentale, a donné son autorisation à la
vaccination contre la COVID-19 de l'enfant désigné ci-dessus.

Fait à _____

Le _____

Signature(s) parent(s)

¹ Veuillez rayer la mention inutile

² La vaccination des mineurs nécessite l'autorisation des deux titulaires de l'autorité parentale. Ainsi, en présence d'un seul parent au moment de la vaccination, ce dernier s'engage sur l'honneur à ce que le parent co-titulaire de l'autorité parentale ait donné son autorisation. Toute déclaration ou information qui s'avérerait erronée ultérieurement engage sa seule responsabilité. Cependant, pour les mineurs de 12 ans et plus souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19, la vaccination recommandée dont le rapport bénéfice-risque individuel pour le jeune est évaluée favorablement par un professionnel de santé, peut être considérée comme un acte usuel de l'autorité parentale et donc, ne relever de l'autorisation que d'un seul des deux titulaires de l'autorité parentale.